

COMMUNE DE MESNIL LE ROI
(Yvelines)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2023/05

DATE DE
CONVOCAION
10/02/2023

DATE D'AFFICHAGE
10/02/2023

DATE AFFICHAGE DE
LA LISTE DES
DÉLIBÉRATIONS
22/02/2023

NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 25

VOTANTS : 27

L'an deux mille vingt trois
Le seize février à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 10 février 2023 s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Serge CASERIS, Maire.

PRÉSENTS : Serge CASERIS, Aline BILLET, Didier KENISBERG, Olivier ROBERT, Christèle COLOMBIER, Achille CHOAY, Émilie DELAS, Éric FRANÇOIS, Sandrine MARCHAND, Claudette DOS SANTOS, Jean-Claude GUEHENNEC, Martine POYER, Janick CHEVALIER, Suzy MAYNE, Cyriac MILLOT, Élisabeth GANDY, Paul BITAUD, Céline BRUISSON, Bruno PAUL-DAUPHIN, Sylviane COLLES, Michel MONTFERME, Patrick SCHMITT, Anne-Lise AUFFRET, Stéphane LEDOUX, Marc LAUG.

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : Pascal CRINCKET donne pouvoir à Aline BILLET, Laure MERY-BOSSARD donne pouvoir à Serge CASERIS.

ABSENTS EXCUSÉS : Françoise HALOT, Monique CARUSO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Paul BITAUD

OBJET : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ASSAINISSEMENT 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe) dans son article 107 et notamment les articles L.2312-1 et L.2313-1 ;
VU le décret 2016-841 du 24/06/2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire ;

VU le rapport 2023 sur les orientations budgétaires de prestation de service pour l'Assainissement ;

VU l'avis favorable de la commission de finances - équipements publics - voirie du 28 janvier 2023 ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré ; à l'unanimité des suffrages exprimés ; (abstention de Madame Martine POYER) ;

PREND ACTE du débat sur le rapport d'orientations budgétaires de prestation de service de l'Assainissement pour 2023 présenté dans l'annexe ci-jointe.



Par délégation du Maire
Maire-Adjoint,

Didier KENISBERG